Pétition
Non aux restructurations
des Centres Interruption Volontaire de Grossesse de la Croix Rousse et de Lyon Sud

Nous voulons :
1°- Le maintien d'un parcours identifié et cohérent avec une ligne téléphonique dédiée, avec un message d'information en cas de ligne occupée ou d'absence et un personnel de consultation dédié et formé ;

2°- Un personnel dédié, formé et volontaire pour une prise en charge globale. Il s'agit de **prendre en compte la parole des femmes, des couples,** et leur vécu de la sexualité. Il s'agit de respecter leur cheminement et leurs ambivalences pour les accompagner vers un choix satisfaisant ;

3°- La possibilité du choix de la méthode et du type d'anesthésie ;

4°- La possibilité de bénéficier d'un entretien pré-IVG. Si le caractère obligatoire de **l'entretien pré-IVG**, a été supprimé pour les majeures depuis la loi de 2001, celui-ci **doit être systématiquement proposé à toute femme en demande d'IVG** ;

5°- Des délais de rendez-vous conformes aux recommandations de la Haute Autorité de Santé, soit moins de 5 jours pour la 1ère consultation ;

6°- Une prise en charge de toutes les demandes d'IVG jusqu'au délai légal (14 semaines d'absence de règles).

7°- Des CIVG autonomes avec des locaux, des salles d'attente et des moyens dédiés.

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Signature

Nom	Prénom	Adresse	Code postal	Signature